



Conseil d'établissement

Procès-verbal

De la séance ordinaire du 13 juin 2017.

Durée	No	Sujet	Objet
	I -	Ouverture de la séance à 19 h 41.	
Résolution #CÉ 16/17-33	2-	Secrétariat et présences a) Présences et quorum Sont présents(es) : Josiane Arsenault-Dubé, parent Julie Boucher, enseignante Julie Châteauneuf, enseignante Chantal Desautels, membre de la communauté Valérie Fugère, parent Nathalie Huchette, directrice Catherine Jeannotte, enseignante Karinne Lebel, parent Sonia Polisenio, technicienne du service de garde Caroline Rousseau-Cyr, enseignante Guylaine Thivierge, parent Chantal Wamegni, parent Absence : Mylène Rondeau, parent Public : Lydia Desmarteau, parent	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
Résolution #CÉ 16/17-34	3-	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé, par madame Valérie Fugère, et il est résolu: QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté : 1. Ouverture de la séance 2. Secrétariat et présences 3. Adoption de l'ordre du jour 4. Parole au public 5. Mot de la présidente 6. Mot de la direction 7. Approbation et suivis du procès-verbal du 18 avril 2017 <table><tr><th>POINTS DE DÉCISIONS :</th><th>POINTS D'INFORMATION</th></tr><tr><td>8. Frais chargés aux parents 8.1. Activités éducatives complémentaires 8.2. Effets scolaires 8.3. Manuels scolaires 9. Service de garde 9.1. Règles de fonctionnement 9.2. Activités 9.3. Budget 9.4. Sondage aux parents 10. Sorties supplémentaires et commandites 11. Bilan annuel du CÉ 12. Budget annuel 2017-2018 13. Plan de lutte à l'intimidation 14. Activité de fin d'année pour tous 2018 15. Campagnes de financement 2016-2017 et 2017-2018</td><td>16. Information 16.1. Allocations ministérielles et mise en œuvre des services complémentaires 16.2. Cafétéria 16.3. Règles de passage et formation des Groupes 16.4. État de vétusté des bâtiments 16.5. Discours patriotiques de la St-Jean-Baptiste</td></tr></table> 17. Trottibus 18. Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié 19. Parole à la responsable du service de garde 20. Parole à la représentante du comité de parents 21. Parole aux membres 22. Parole à la présidente 23. Parole à la direction 24. Parole au public 25. Levée de la séance Adopté à l'unanimité.	POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION	8. Frais chargés aux parents 8.1. Activités éducatives complémentaires 8.2. Effets scolaires 8.3. Manuels scolaires 9. Service de garde 9.1. Règles de fonctionnement 9.2. Activités 9.3. Budget 9.4. Sondage aux parents 10. Sorties supplémentaires et commandites 11. Bilan annuel du CÉ 12. Budget annuel 2017-2018 13. Plan de lutte à l'intimidation 14. Activité de fin d'année pour tous 2018 15. Campagnes de financement 2016-2017 et 2017-2018	16. Information 16.1. Allocations ministérielles et mise en œuvre des services complémentaires 16.2. Cafétéria 16.3. Règles de passage et formation des Groupes 16.4. État de vétusté des bâtiments 16.5. Discours patriotiques de la St-Jean-Baptiste	Adoption
		POINTS DE DÉCISIONS :	POINTS D'INFORMATION				
8. Frais chargés aux parents 8.1. Activités éducatives complémentaires 8.2. Effets scolaires 8.3. Manuels scolaires 9. Service de garde 9.1. Règles de fonctionnement 9.2. Activités 9.3. Budget 9.4. Sondage aux parents 10. Sorties supplémentaires et commandites 11. Bilan annuel du CÉ 12. Budget annuel 2017-2018 13. Plan de lutte à l'intimidation 14. Activité de fin d'année pour tous 2018 15. Campagnes de financement 2016-2017 et 2017-2018	16. Information 16.1. Allocations ministérielles et mise en œuvre des services complémentaires 16.2. Cafétéria 16.3. Règles de passage et formation des Groupes 16.4. État de vétusté des bâtiments 16.5. Discours patriotiques de la St-Jean-Baptiste						
Parole au public : Rien à ajouter.	Information						

Durée	No	Sujet	Objet
	5-	Mot de la présidente Madame Valérie Fugère souhaite remercier les membres de leur participation et de leur ouverture tout au long de l'année scolaire.	Information
	6-	Mot de la direction Madame Nathalie Huchette souligne aux membres la pertinence des commentaires émis lors du point <i>Consultation sur l'énoncé de valeurs et sur le plan d'engagement vers la réussite de la CSP</i> lors de la séance antérieure.	Information
Résolution #CÉ 16/17-35	7-	Approbation du compte-rendu du 21 février 2017 et suivis L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Josiane Arsenault-Dubé. Adopté à l'unanimité. Suites au procès-verbal du 21 février 2017 Au point 7, madame Huchette informe l'assemblée que les instruments de musique nécessaires à la tenue des cours de musique ont été commandés. En effet, les parents ont été informés par communiqué que, pour l'année scolaire 2017-2018, le cours de musique figurera à la grille-horaire. Tel que discuté lors des séances antérieures, l'école a procédé à l'achat de : ukulélés, djembés, guitare électrique, batterie électrique, flûte, etc. Le budget total voué à l'achat des instruments de musique est d'environ 12 000\$. À ce jour, la source de financement destinée à la réalisation de ce projet n'est toujours pas identifiée. Au point 5, seulement 37 des 78 parents ont répondu favorablement à l'option d'autoriser l'école à faire l'achat du matériel scolaire destiné à leur enfant (au 1 ^{er} cycle). Toutefois, il est à noter que plusieurs parents n'ont tout simplement pas retourné le coupon-réponse. À la lumière de cette information, les membres suggèrent de relancer les parents visés, afin de s'assurer qu'ils ont bel et bien reçu l'information. Au point 8, madame Huchette annonce à l'assemblée que le déficit de 1081\$ annoncé lors du CÉ du 18 avril (semaines de lecture) pourrait être annulé. En effet, les ressources éducatives de la CSP pourraient doubler le montant de la subvention de 1700\$ du programme <i>Lecture à l'école</i> . Le tout reste à confirmer.	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 16/17-36	8-	Frais chargés aux parents En prémisses, la direction fait un retour sur la situation relative à la formation d'un recours collectif, au sujet des fournitures scolaires payées par les parents. Récemment, on a pu apprendre que la Cour d'appel s'est prononcée en faveur du maintien du recours collectif. Afin de bien faire la distinction entre ce qui est autorisé comme frais chargés aux parents de ce qui ne l'est pas, madame Huchette procède à la description de ce qui a été convenu par la CSP. 8.1. Activités éducatives complémentaires Madame Huchette remet aux membres le document relatif aux sorties extra ou parascolaires de chacun des cycles pour l'année scolaire 2017-2018. Toutefois, compte tenu de la réorganisation en cours des classes du 3^e cycle et, considérant qu'un membre du personnel enseignant au 3^e cycle n'est toujours pas en poste, il n'est pour le moment pas possible d'identifier les activités qui seront retenues pour la prochaine année scolaire. La liste des sorties proposées pour le 3^e cycle sera présentée lors de la séance de septembre. Aussi, il est à noter que le montant de 5\$ sera ajouté au montant total pour chacun des cycles, afin de défrayer une partie du coût total de 3437\$ prévu pour l'activité de fin d'année 2017-2018. Adopté à l'unanimité. 8.2. Effets scolaires Madame Huchette remet la liste des fournitures scolaires requises pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2017-2018. Adopté à l'unanimité. 8.3. Manuels scolaires Madame Huchette remet la liste du matériel didactique requis pour chacun des groupes pour l'année scolaire 2017-2018. Madame Carolin Rousseau-Cyr annonce aux membres qu'un montant supplémentaire de 7,98\$ (2^e cycle) et de 7,95\$ (3^e cycle) est à prévoir pour l'achat de l'agenda scolaire. De plus, les montants prévus pour les documents reproductibles des classes 102, 301 et 340 seront revus légèrement à la baisse. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 16/17-37			
Résolution #CÉ 16/17-38			

Durée	No	Sujet	Objet												
Résolution #CÉ 16/17-39	9-	Service de garde 9.1. Règles de fonctionnement Madame Sonia Polisenio explique aux membres que le SDG conservera le même document que celui retenu pour l'année scolaire 2016-2017, bien que celui-ci présente quelques modifications mineures. ✓ L'inscription au SDG se fait principalement en avril (plutôt qu'en février). ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "régulier" passent à 8,15\$ par jour. ✓ Les frais de service de garde pour les élèves ayant le statut "sporadique" (occasionnel) se divisent par période. Les périodes du matin et du midi passent à 4,50\$. ✓ Ajout : À la suite du sondage effectué en 2016-2017, la majorité des parents ont opté pour un service de dîneurs... soit un surveillant pour...enfants. Ce sondage s'effectue tous les deux ans. ✓ Pour le gouvernement du Québec, les frais de garde établis à 8,15\$ par jour pour les journées de classes régulières ainsi que pour les journées pédagogiques ne sont pas admissibles pour une déduction fiscale. ✓ Ajout : Lorsque vous venez chercher votre enfant, nous vous demandons de rester à l'extérieur du local et de laisser libre l'entrée de celui-ci. Adopté à l'unanimité. 9.2. Activités Madame Polisenio présente aux membres une partie de sa proposition de programmation pour les journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire : <table><tr><th>Date</th><th>Activité</th><th>Frais d'activité/élève</th></tr><tr><td>22 septembre</td><td>Cinéma Beloeil (PM)</td><td>Maximum 30\$</td></tr><tr><td>20 octobre</td><td>Animation Clin d'œil "La trouille de Karabistrouille" (théâtre)</td><td>16\$</td></tr><tr><td>16 novembre</td><td>Aquaterre</td><td>16\$</td></tr></table>	Date	Activité	Frais d'activité/élève	22 septembre	Cinéma Beloeil (PM)	Maximum 30\$	20 octobre	Animation Clin d'œil "La trouille de Karabistrouille" (théâtre)	16\$	16 novembre	Aquaterre	16\$	Adoption
Date		Activité	Frais d'activité/élève												
22 septembre		Cinéma Beloeil (PM)	Maximum 30\$												
20 octobre		Animation Clin d'œil "La trouille de Karabistrouille" (théâtre)	16\$												
16 novembre	Aquaterre	16\$													
Résolution #CÉ 16/17-40	Adoption														
	Information														
Résolution #CÉ 16/17-41	adoption														

Durée	No	Sujet			Objet
			Circuit routier au gymnase *avec St-Denis et St-Charles		
		16 février	Percussions corporelles et gumboots	16\$	
		8 juin	Quilles et Rigolfeur (AM)	Maximum 30\$	
		Madame Polisenno sera en mesure d'identifier la programmation des autres journées (journées maison) lors de la séance du CÉ prévue à l'automne 2017. Adopté à l'unanimité. 9.3. Budget Madame Nathalie Huchette informe l'assemblée que le service e garde a généré un surplus de fonctionnement de 12000\$. 9.4. Sondage aux parents Un sondage sera acheminé dans les prochains jours aux parents, afin que ceux-ci se prononcent sur leur intérêt à ce que leur(s) enfant(s) bénéficie(nt) d'un service aux dineurs bonifié (1/25) ou d'un service aux dineurs de base (1/34). Madame Polisenno présente aux membres le document qui sera remis aux parents. La proposition qui recevra 51% des votes des parents sera retenue. Adopté à l'unanimité.			
Résolution #CÉ 16/17-42	10-	Sorties supplémentaires et commandites Madame Carolie Rousseau-Cyr fait part à l'assemblée de la possibilité d'inviter l'ensemble des élèves à la tenue d'un défi sportif qui aurait lieu à l'OTJ le 21 juin. La formule serait similaire à celle offerte aux élèves l'année dernière. Tous les membres se prononcent en faveur de l'activité. Adopté à l'unanimité.			Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 16/17-43		Pour ce même événement, ainsi que pour la kermesse du 23 juin, l'école a l'opportunité de bénéficier de commandites offertes par divers commerces de la municipalité : ➤ 250\$ de Unidindon sous forme de prix de participation : bouteilles, ballons mousse, frisbee... ➤ Dépanneur beau-soir : 5 caisses d'eau, 225 sacs de bonbons Considérant que les offres de commandites ne constituent pas une forme de publicité, mais qu'il s'agit plutôt d'effets promotionnels, les membres sont favorables à cette proposition. Adopté à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 16/17-44		Madame Isabelle Tardif a reçu une invitation de la part du centre équestre Mont-Rouge. En effet, le groupe 201 est invité à profiter d'une journée d'activité dans un milieu spécialisé dans la prise en charge des groupes-écoles, et ce tout à fait gratuitement. L'activité devait se tenir le 22 juin. Tous les membres se prononcent en faveur de l'activité proposée. Adopté à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 16/17-45	11-	Bilan annuel du CÉ Madame Huchette procède à la lecture du bilan annuel 2016-2017. Les membres sont en accord avec l'adoption du document, tel que présenté. Adopté à l'unanimité. (Annexe I)	Adoption
Résolution #CÉ 16/17-46	12-	Budget annuel 2017-2018 Madame Nathalie Huchette informe les membres de la répartition approximative du budget annuel pour l'année 2017-2018. Il est résolu que le budget annuel soit approuvé, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.	Adoption
Résolution #CÉ 16/17-47	13-	Plan de lutte à l'intimidation Madame Huchette invite les membres à se prononcer quant à la présence de situation d'intimidation à l'école, à savoir si des événements de ce type leur ont été rapportés par une tierce personne. Certaines situations sont venues aux oreilles de certaines personnes, mais	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		malheureusement, les parents des enfants touchés hésitent à en informer la direction ou le TES. Encore une fois, il est spécifié que, de façon générale, les événements problématiques observés tiennent davantage de situations de conflit et que de situations d'intimidation. La présence de monsieur Stéphane Donais, ses interventions dans les situations problématiques et ses interventions préventives constituent un atout majeur dans l'évitement d'éventuelles escalades. Madame Huchette remet aux membres le document <i>PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2017-2018</i>. Il s'agit en fait du même document adopté antérieurement auquel quelques modifications mineures ont été apportées. Le plan de lutte à l'intimidation est adopté à l'unanimité.	
Résolution #CÉ 16/17-48	14-	Activité de fin d'année pour tous 2018 Madame Anne Richard-Boucher a soumis une proposition d'activité de fin d'année pour tous pour 2018. La compagnie <i>Animagerie</i> viendrait présenter son activité <i>La fête olympique</i> pour la somme de 3437\$ (taxes incluses). Une partie des frais seraient défrayée par le fond à destination spéciale, alors que la balance serait assumée par le 5\$ supplémentaire chargé aux élèves. Adopté à l'unanimité.	Adoption
	15-	Campagne de financement Madame Huchette remet aux membres le document où figurent les revenus de la campagne de financement de la vente de chocolat. Celle-ci a généré un profit total de 4103,55\$. Les campagnes de financement qui seront retenues pour l'année 2017-2018, leurs buts et leurs objectifs seront officialisés lors d'une séance ultérieure.	Information
	16-	Informations : 16.1. Allocations ministérielles et mise en œuvre des services complémentaires Madame Nathalie Huchette informe les membres que, lors d'une convocation spéciale le 30 mai dernier, la CSP a annoncé de nouvelles allocations ministérielles à venir;	Information

Durée	No	Sujet	Objet
		• 1000\$ pour les parents (chaque année) • Programme <i>Partir du bon pied</i> : 37 127\$ (27 000\$ + 10 127\$ prorata/élève) pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle • Élèves ayant un code de difficulté (autisme, psychopathologie) : 21 000\$ • Annexe B : 15 000\$ • Annexe 49 : 16 000\$ • Mesure 30170 : 6 000\$ Grâce à ses diverses et nombreuses allocations, de nouveaux services seront offerts à l'école de l'Amitié. Le comité EHDA a statué sur les besoins prioritaires : • Ergothérapie pour tous les niveaux; évaluation, recommandation, coaching; • Orthophoniste pour tous les niveaux (1 journée de présence supplémentaire); évaluation, suivi intensif; • 5h supplémentaires pour service de préposé aux enfants handicapés. Il est également à noter que la présence de l'orthopédagogue sera augmentée à 95%. De plus, du mois de septembre à la fin du mois de janvier, l'école pourra compter sur la présence d'une stagiaire en TES. 16.2. Cafétéria La rénovation complète des locaux de cuisine de la cafétéria est à venir dans un avenir rapproché. Madame Sylvie Fournier a fait part à direction d'une légère augmentation des tarifs pour les repas : 4,75\$ au lieu de 4,50\$ pour le préscolaire et le 1^{er} cycle. 5,25\$ au lieu de 5,00\$ pour le 2^e et le 3^e cycle. 16.3. Règles de passage et formation des groupes Madame Nathalie Huchette fait part aux membres des nouvelles mesures de création des groupes: ➤ 2 groupes de 1^{re} année ➤ 2 groupes de 2^e année ➤ 1 groupe de 3^e année ➤ 1 groupe de 3^{ième}-4^{ième} année (multi) ➤ 1 groupe de 4^e année ➤ 2 groupes de 5^{ième}-6^{ième} année (multi) ➤ 1 groupe de 6^e année	

Durée	No	Sujet	Objet
		Une nouveauté au 2^e cycle verra le jour pour l'année 2017-2018. Mesdames Émilie Lupien-Durocher (3^e année) et Carolie Rousseau-Cyr (3^{ième}-4^{ième} année) tenteront l'expérience du <i>team teaching</i> en jumelant leurs 2 classes dans un seul grand local. De plus, mesdames Émilie Lupien-Durocher et Vivianne Fournier-Gamache enseigneront en alternance la 3^e et la 4^e année (<i>looping</i>) de façon à enseigner au même groupe 2 années consécutives. 16.4. État de vétusté des bâtiments Madame Huchette informe les membres que, durant la saison estivale, les blocs sanitaires seront complètement rénovés. Toutefois, compte tenu que la fin des rénovations est prévue pour la fin du mois de septembre, des toilettes temporaires seront mises à la disposition des élèves pour la rentrée scolaire. De plus, les drains extérieurs seront remis à neuf. Finalement, l'école se verra offrir 177 casiers neufs. 16.5. Discours patriotiques de la St-Jean-Baptiste Madame Pascale Guilbeault (service des loisirs) a communiqué avec la direction afin de solliciter la participation des élèves pour le discours patriotique de la St-Jean-Baptiste. L'invitation a été transmise aux élèves.	
	17-	Trottibus Afin de remercier les 2 bénévoles du projet Trottibus (Isabelle Bertrand et Maryse Pinsonneault) elles seront invitées à un petit déjeuner à l'école avec les marcheurs qui utilisent le service.	Information
	18-	Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'Amitié Les membres sont emballés et enthousiastes face à tout ce qui annoncé pour l'école.	Information
	19-	Parole à la responsable du service de garde Madame Sonia Polisenio informe les membres que, pour une première fois, le SDG a procédé à un exercice d'évacuation. Sommes toutes, l'expérience a été positive, bien que certaines améliorations sont de mises.	Information
	20-	Parole à la représentante du comité de parents Madame Chantal Wamegni avise les membres qu'une conférence sur l'alimentation est à venir en octobre. Madame Wamegni est satisfaite de son expérience en tant que représentante du comité de parents.	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	21-	Parole aux membres Madame Josiane Arsenault-Dubé s'informe à la direction à savoir si elle peut venir visiter la classe 201 avec des amies du Vietnam afin d'offrir aux élèves une petite conférence. Madame Huchette accepte volontiers.	Information
	22-	Parole à la présidente Madame Fugère remercie les membres de l'assemblée.	Information
	23-	Parole à la direction Madame Huchette remercie les membres de leur participation et profite de l'occasion pour résumer les demandes des membres du CÉ pour la prochaine année : ✓ Inviter le commissaire à assister à une séance du CÉ une fois/année. ✓ Créer un sous-comité pour le choix des compagnies retenues pour les photos scolaires.	Information
	24-	Parole au public Rien à ajouter	Information
Résolution #CÉ 16/17-49	25-	Levée de la séance Il est proposé par madame Julie Châteauneuf et il est résolu : Que la séance soit levée à 22h05. Adopté à l'unanimité.	Adoption

Valérie Fugère
Présidente

Nathalie Huchette
Directrice

Guyline Thivierge
Secrétaire